

CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'OISE

ARRETE DU PRESIDENT

**LISTE D'APTITUDE
D'ACCES AU GRADE D'AGENT DE MAITRISE TERRITORIAL
PAR VOIE DE PROMOTION INTERNE**

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Oise,

Vu le Code des Communes,

Vu les Lois des 13 Juillet 1983, 26 Janvier 1984 et 13 Juillet 1987 sur la Fonction Publique Territoriale,

Vu le Décret n° 88-547 du 06 mai 1988 portant statut particulier du cadre d'emplois des Agents de maîtrise territoriaux,

Considérant les quotas de promotion interne,

Considérant les vingt-sept dossiers présentés pour l'accès à ce grade,

Vu l'avis de la Commission Administrative Paritaire de Catégorie C rendu le 29 mars 2011.

ARRÊTE

Article 1er : Figurent sur la liste d'aptitude au grade d'Agent de maîtrise territorial, par voie de promotion interne, les vingt-quatre agents territoriaux ci-après :

NOM ET PRÉNOM DE L'AGENT	COLLECTIVITÉ
ANSEL Jean-Maurice	MAIRIE de LE MESNIL EN THELLE
ARDENOIS Christophe	MAIRIE de CREPY EN VALOIS
BELKHEIR Morad	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'AGGLOMERATION CREILLOISE
BERTIN Jean-Claude	MAIRIE de NOYON
BRIMEUX Véronique	MAIRIE de NOGENT SUR OISE
DELAUNE Jérôme	MAIRIE de CHAMBLY
DHOLLANDE Pascal	MAIRIE de NOGENT SUR OISE

DOUY René	MAIRIE de LAIGNEVILLE
ETRYHARD Sophie	MAIRIE de NOGENT SUR OISE
FLAMANT Jean-Pierre	MAIRIE de NOGENT SUR OISE
HOAREAU Noël	MAIRIE de NOGENT SUR OISE
LEFEBVRE Michel	MAIRIE de SAINT MAXIMIN
LEFEVRE Jean-Marc	MAIRIE de PONT SAINTE MAXENCE
MAINNEMARE Sylvette	MAIRIE de MONTATAIRE
MANTEAU Romain	MAIRIE de SENLIS
MARIN Frédéric	MAIRIE de RIBECOURT DRESLINCOURT
MENAGER Patrick	MAIRIE de LAMORLAYE
PETIT Laurent	MAIRIE de BETHISY SAINT PIERRE
PIART Joël	MAIRIE de PIERREFONDS
PINTA Patrick	MAIRIE de WARLUIS
ROUY Jean-Claude	MAIRIE de LAIGNEVILLE
TAVERNE Sylvain	MAIRIE de CLERMONT
THIRION Fabrice	MAIRIE de NOGENT SUR OISE
TUQUET Joël	MAIRIE de MONTATAIRE

Article 2ème : Sont réinscrits sur la liste d'aptitude au grade d'Agent de maîtrise territorial, par voie de promotion interne, les trois agents territoriaux ci-après :

NOM ET PRÉNOM DE L'AGENT	COLLECTIVITÉ
BERTIN Alain	MAIRIE de NOYON
LOMBARD Romuald	MAIRIE de LAIGNEVILLE
MORLIERE David	MAIRIE de NOYON

Article 3ème : L'inscription sur liste d'aptitude est valable un an, renouvelable deux fois sur demande écrite de l'agent, un mois avant le terme de la première inscription.

Article 4ème : Cet arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir ou de plein contentieux devant le Tribunal Administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 5ème : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Préfet de l'Oise
- Mesdames, Messieurs les Maires et Présidents ayant présentés des dossiers de candidature

Fait à Beauvais, le 1^{er} avril 2011


LE PRESIDENT,
A.VASSELLE

